

Saskatchewan depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 48—M. Howard (Skeena)*)

Il est résolu.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou ses agences, divisions ou ministères et le gouvernement de la province de l'Alberta depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1967 au sujet de l'éducation relative aux Indiens.—(*Avis de motion portant production de documents n° 49—M. Howard (Skeena)*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) provisoire du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. Orlikow, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose,—Que, de l'avis de la Chambre le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'inclure les hôpitaux psychiatriques et les sanatoriums pour tuberculeux dans le régime fédéral d'assurance-hospitalisation (Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques), afin que les provinces aient à leur disposition les fonds nécessaires pour fournir les traitements suffisants aux malades mentaux et aux tuberculeux, ainsi que des soins et une formation aux enfants arriérés.—(*Avis de motion n° 14*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Francis, appuyé par M. Gendron, il est ordonné,—Que les noms de MM. Allmand, Buchanan et Gibson soient substitués à ceux de MM. Cafik, Éthier et Guilbault sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Francis, appuyé par M. Gendron, il est ordonné,—Que les noms de MM. Gervais et Comtois soient substitués à ceux de MM. Émard et Smith (Saint-Jean) sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Sur motion de M. Francis, appuyé par M. Gendron, il est ordonné,—Que les noms de MM. Hogarth et Mahoney soient substitués à ceux de MM. Badanai et Penner sur la liste des membres du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.